

La CGT a notamment porté les revendications suivantes

Nous avons dénoncé les dysfonctionnements récurrents et quotidiens qui touchent :

les applications informatiques de la DGFIP et « l'impréparation » sur de nombreux projets.

Il faut en finir avec cette méthode de la Direction Générale qui déploie des outils et des projets non fiabilisés et qui conduit à épuiser les agents, à compliquer leurs tâches, et dégrade l'image de la DGFIP auprès du public.

Le lancement de l'application GMBI, visant à mettre à jour l'occupation des locaux, est un exemple concret de ratage ; la Direction a pourtant un discours plus édulcoré en parlant seulement « de communication et de mise œuvre perfectibles ». Les agents concernés se feront leur propre idée.



De toute évidence les solutions apportées par la Direction, comme les messages, les formations « Gestion des émotions » ou « s'approprier la psychologie positive » ne suffisent pas à renverser la tendance ! On peut citer sans se tromper l'expression « un pansement sur une jambe de bois » Quelques chiffres : en 2022 les RPS représentaient déjà 338 remontées au DUERP / En 2023, ce nombre explose à 534, soit une augmentation de 58 %. Il est urgent que la Direction prenne des décisions de fonds visant à redonner du sens dans le travail, à remettre la qualité du travail au cœur de nos missions, à renforcer les effectifs, et à reconnaître véritablement l'engagement de tous les agents, notamment en augmentant les rémunérations.



L'aménagement de salles de convivialité

-repos

sur chaque site du département = la Direction doit tenir ses engagements à court terme

Il y a 2 ans la Direction s'était engagée à aménager une salle de convivialité-repos sur chaque site, à l'aide notamment du Fonds d'Amélioration des Conditions de Vie au Travail attribué exceptionnellement aux agents.

Nous avons dénoncé qu'à ce jour l'aménagement soit partiel, voire inexistant sur certains sites, et avons revendiqué un état des lieux précis et une mise en œuvre effective rapidement ... il faut arrêter de repousser le sujet.



Les signalements des agents concernant l'insuffisance de prestations liées au ménage sont récurrentes. Et la Direction locale est totalement désarmée ; elle est pieds et poings liés au marché national de ménage. Et l'attribution du marché à un nouveau groupement ne change jamais rien, au contraire.

Nous demandons depuis plusieurs années de mettre un terme à ce fiasco en ré-internalisant la mission, avec des agents rémunérés directement par la DDFIP.

Pour repère le coût de la prestation ménage pour notre département est de l'ordre de 185 000 €. Chacun peut imaginer le nombre d'agents qui pourraient être recrutés dans le département avec cette somme...

Les Risques Psycho-sociaux (RPS)

recensés dans le cadre du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) continuent de progresser dans notre direction – alors que nous alertons la Direction sur ce risque depuis plusieurs années.

Le nettoyage

reste un point noir important en termes d'Hygiène